



janvier 2021 n° 35

Le mot du Maire

Sommaire

<i>Voeux du Maire</i>	1-2
<i>Abbaye Beaulieu</i>	4-5
<i>Médiation 82</i>	6-7
<i>Les buffles</i>	7
<i>Infos Mairie</i>	8-9
<i>Associations</i>	10-11
<i>Etat-civil</i>	12

Nous ne pourrons comme en janvier 2020 nous rencontrer en toute convivialité pour la cérémonie des vœux, crise sanitaire oblige, et je le regrette sincèrement.

L'année 2020 restera dans les mémoires comme une année particulière à bien des égards, une année d'épreuves, mais aussi de défis, de réflexions, de remise en cause de nos comportements, une année bouleversante pour les activités économiques, familiales, pour "les choses simples de la vie".

Je veux retenir la forte solidarité dont chacun d'entre vous a fait preuve et, qui a permis de faire face à un problème majeur des zones rurales, l'isolement des plus fragiles et vulnérables. Souhaitons que l'entraide déployée, l'intérêt pour le local et l'environnement, perdurent bien au-delà de cette crise sanitaire.

N'oublions pas de remercier les métiers indispensables sans qui notre quotidien durant les confinements et encore aujourd'hui aurait été très difficile ; le personnel de santé dans son ensemble bien sûr, mais également les aides à la personne ADMR et autre organisme assimilé si importants pour les personnes dépendantes et/ou âgées, le personnel des déchèteries de notre Communauté de Communes, nos agents administratifs et techniques attentifs aux besoins de chacun.

Nous avons été privés de la richesse de la vie



*Faire de
ses rêveries
des pensées
Jules Renard*

associative, la proximité, la convivialité, le plaisir de se rencontrer, ces moments indispensables au bien vivre ensemble et dont nous avons pu mesurer combien ils manquaient. Courage à toutes les associations ; gardez toute votre motivation pour les jours meilleurs qui ne tarderont pas à venir.

Nous savons que les difficultés liées à la crise sanitaire vont perdurer encore quelques temps, mais nous devons continuer à avancer à mettre en œuvre nos projets. Soyez assurés de notre détermination à œuvrer pour le bien vivre à Ginals.

Je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de vivre dans notre commune. J'ai une pensée particulière pour tous ceux que la maladie et le deuil ont frappés sans doute encore plus douloureusement en cette année particulière.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal se joint à moi, et nous formulons le vœu sincère que les prochains mois soient plus radieux et que nous pourrions nous retrouver pour passer d'agréables moments "presque comme avant".

Prenez soin de vous et des vôtres.

Tous nos meilleurs vœux de santé de sérénité, de projets réalisés et de petits bonheurs retrouvés

BELLE ANNÉE 2021 !

Cécile Lafon



Un peu d'humour

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE



En application du senatus-consulte du 29 octobre 1805
prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de
peste-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire de l'Empire Français.

Je soussigné(e) :
Mme/M :
Né(e) le :
Demeurant :

Certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé
par le décret de l'Empereur des Français Napoléon Ier :

- Déplacement entre le campement et le champs de bataille pour vaincre avec gloire une quelconque puissance Européenne à annexer.
- Déplacement pour effectuer des achats de première nécessité auprès des cantinières (oignon, vin, gnôle)
- Consultation auprès d'un médecin pour cause de typhus et/ou de la gangrène. Ou opération urgente d'un chirurgien de la Grande Armée pour une amputation.
- Déplacement pour motif familial impérieux (complot politique, coup d'état).
- Convocation judiciaire pour se rendre aux Gens d'Armes et être conduit à la guillotine ou au cachot.
- Déplacement outre-mer pour récupérer le trône de France.
- Déplacement pour acheminer des renforts et secourir l'Empereur.

Fait à :
Signature et date :

IMPRIMERIE DE NEURCHI DE NAPOLÉON BONAPARTE
ANDREA PAVN

document parodique créé de toute pièce!

Abbaye de Beaulieu



Amoureux du patrimoine ginalois et de nature ?

Et si, pour 30 €, vous adoptiez un rosier du jardin de l'abbaye de Beaulieu-en-Rouergue ?

Dans le cadre de la vaste campagne de restauration et d'aménagement du monument, le Centre des monuments nationaux s'attèle à la création d'un jardin de roses qui sera planté à partir du printemps prochain.

Cet espace paysager rendra hommage à Geneviève Bonnefoi, ancienne propriétaire et bienfaitrice des lieux, et à André Eve, célèbre obtenteur de roses et jardinier dont elle estimait le travail.

Grand promoteur de la révolution des jardins des 40 dernières années, André Eve bouleverse l'image du jardin de roses en créant des massifs aux formes libres mêlant aux rosiers une très grande variété de vivaces, laissant une place importante aux semis spontanés et révolutionnant l'entretien d'un rosier. Il proscrit dès le début des années 1980 la chimie de synthèse et préconise de donner aux rosiers la compagnie de nombreuses plantes vivaces pour obtenir l'équilibre écologique favorable à leur santé.

Conçu par le paysagiste Patrice Bideguain (Greenconcept), avec le soutien des Roses anciennes André Eve® et en partenariat avec l'Association des Amis d'André Eve, le jardin de roses de l'abbaye de Beaulieu reprend les grands principes du jardinier à qui il rend hommage. Il constituera un trait-d'union unique entre le monument, ses collections, et le paysage préservé de la vallée de la Seye.



Plan du futur jardin

Greenconcept



Dès 2022, vous pourrez déambuler, au gré de ses allées enherbées, entre les massifs aux formes sinueuses composés généreusement de plantes vivaces et bulbeuses, d'arbustes et d'une multitude de rosiers, dont le rosier Abbaye de Beaulieu® créé en 2018 par Jérôme Rateau en hommage à Geneviève Bonnefoi.

Pour soutenir cette opération, le CMN vous propose d'apporter votre pierre à l'édifice en adoptant un rosier du jardin.



Pour une participation de 30 € minimum, chaque adoption vous permettra de voir apparaître votre nom (ou celui de la personne de votre choix) sur une étiquette d'ardoise au pied de votre rosier et de recevoir, par courrier, un certificat d'adoption à votre nom précisant la variété du plant et le numéro du massif qui l'accueillera.

rose Abbaye de Beaulieu

Après l'inauguration du jardin (prévu au printemps 2022), vous pourrez voir votre rosier s'épanouir lors de vos promenades à l'abbaye.

A noter que tout don ouvre le droit à une réduction de l'impôt sur le revenu de 66% de son montant.

Un rosier adopté pour 30 € coûtera donc au final 10,20 € à son mécène.

Un cadeau original et poétique à offrir (ou s'offrir) tout en soutenant la valorisation de notre Patrimoine.

Benoît Grécourt , administrateur de l'Abbaye de Beaulieu

Pour de plus amples informations sur l'adoption d'un rosier, rendez-vous sur : <https://www.monuments-nationaux.fr/Devenez-mecene-des-monuments-nationaux/Ma-pierre-a-l-edifice/Adoptez-un-rosier>

Un nouveau service à destinations des familles du 82



L'Espace Médiation Famille 82, plateforme départementale de médiation familiale cogérée par l'Union Départementale des Associations Familiales et la Sauvegarde de l'Enfance, propose **un espace de médiation familiale pour renouer le dialogue**, gérer des situations conflictuelles, **trouver ensemble des solutions entre aidants et aidés.**

Quand penser à la médiation aidants/aidés ?

Le recours à la médiation familiale peut s'avérer utile lorsque les conséquences de la perte d'autonomie, de la maladie, de difficultés liées à une addiction, de la dépendance, du processus de vieillissement d'un proche ou encore lorsque l'accompagnement d'une personne en situation de handicap entraînent des incompréhensions, des désaccords, un risque de conflits face aux décisions à prendre et détériore la qualité des relations dans une famille.

La réflexion autour de la réorganisation familiale peut porter sur différents sujets : cohabitations conflictuelles, accueil d'un proche en établissement spécialisé, organisation de l'aide à domicile, impact des difficultés liées à la perte d'autonomie ou au handicap sur les relations conjugales et familiales, décision d'une mesure de protection juridique, désaccords rencontrés au sein d'une fratrie, question autour de l'obligation alimentaire, tensions avec l'institution qui accueille un proche...

Le médiateur reçoit dans un espace confidentiel. Il accueille la parole de chacun sans jugement et ne prend pas parti. Il soutient l'un et l'autre et permet l'exploration d'options en vue de prendre des décisions qui conviennent à chacun et à tous.

De quoi parle-t-on en médiation familiale ?



Tous les sujets dont les personnes souhaitent parler peuvent être abordés. Il peut s'agir de questions financières, de l'organisation du quotidien, du réaménagement d'un projet de vie mais aussi de sujets plus personnels et intimes, tels la communication en famille, les liens dans une fratrie, les relations dans le couple.

On y parle aussi de ce qui se passe pour chacun quand les rôles sont bousculés et qu'il faut pouvoir trouver ou retrouver sa place.

Les personnes ont l'opportunité de pouvoir exprimer leur ressenti et leur perception et d'entendre le point de vue des autres.

Comment se déroule une médiation ?



à qui s'adresser?

*Katia LAVAL.
Médiatrice familiale*

*Espace médiation famille
5A Bd Gustave Garrisson
82000 Montauban
05 63 63 54 37*

Après un entretien gratuit d'information, notre service de médiation vous propose une médiation sous forme de séance individuelle, conjointe ou familiale.

Le service intervient sur tout le département. Lorsque cela s'avère nécessaire, les RV de médiation peuvent s'organiser à domicile.

Notre convention avec la CAF vous permet de bénéficier d'un tarif réglementé et évalué selon les revenus de chacun.

Des buffles à Ginals



Quelle surprise ! Lors d'une promenade sur le plateau de Saint Igne, nous sommes tombés nez à mufles avec une dizaine de buffles pâturant tranquillement dans un pré, un mâle et neuf femelles dont une bufflonne toute jeune.

185 brebis et une centaine de cochons. Ses perspectives pour la fin 2021 sont d'atteindre les quinze mères pour les buffles et d'augmenter le troupeau de brebis de 50 têtes.



Les bufflons entre 16 et 24 mois sont destinés à l'abattage. Bénéficiant d'une salle de découpe, Jérôme écoule lui-même sa production par la vente directe aux particuliers. Il prépare des colis de grillades de 5 à 10 kilos à emporter mais peut aussi assurer la livraison.

Si vous êtes intéressés, voici ses coordonnées :

Jérôme Cobos : 06 13 97 56 37

La Mairie vous informe

Chats errants

Dans la commune, nous avons constaté que les chats errants continuaient à proliférer. Deux associations qui travaillent avec les mêmes objectifs, à savoir limiter la population des chats errants, ont contacté la mairie :



«Les amis
des chats»
Roquecor 82150
www.les-amis-des-chats.com



«Chats du
Quercy»
Caussados,
82190 Miramont de Quercy
05 63 94 73 97
www.chatsduquercy.fr

Ces associations alertent les personnes qui nourrissent les chats errants.

Les « Chats du Quercy » communiquent :

« La vie d'un chat errant est incertaine, c'est un combat, continu pour la survie, qui peut générer des nuisances pour le voisinage. La vie de ces félins est souvent de courte durée, mais ce sont des reproducteurs prolifiques et le cycle continue.

Si vous nourrissez les chats, ils continueront à revenir chez vous et vous encouragerez une explosion de leur nombre. Il peut être très difficile de résister à l'envie de nourrir un chat (ou un chaton) qui vous fait les yeux doux, mais si vous n'avez pas l'intention de nourrir et d'abriter le chat pour toujours, ce n'est pas dans l'intérêt de l'animal.



D'abord, les chats apprendront vite à compter sur la nourriture que vous leur donnez et perdront l'accès aux autres sources de nourriture. Vous ne devriez pas commencer à nourrir les chats errants à moins d'être prêt à assumer cette responsabilité sur le long-terme. Plus important, nourrir signifie plus de chatons qui survivront chaque année. Ça a l'air bien, non? Ça l'est sûrement pour les

chatons, mais ça veut aussi dire faire face à beaucoup trop de chats à nourrir très rapidement. Deux chats peuvent devenir 50 en un an. Est-ce que vous pouvez nourrir et prendre soin de 50 chats? »

Alors que faire ?

Si vous êtes prêt à vous investir financièrement, contactez une de ces associations qui pourra vous aider à Piéger-Stériliser-Relâcher. L'opération PSR est le seul moyen humain de contrôler une colonie de chats errants. Mais le budget des associations n'est pas illimité et la grande majorité d'entre elles vit de dons.

La commune de Ginals subventionne « Les Amis des chats » pour assurer ses charges fixes. Elle ne peut pas subventionner les frais relatifs à une opération PSR. Si vous êtes prêt à investir financièrement, seul ou à plusieurs, contactez une de ces associations, à défaut ne nourrissez pas de chats errants.

les actions de la municipalités en 2020

L'an passé, les mesures sanitaires et les confinements répétés n'ont pas facilité la gestion communale, mais nous ne sommes pas restés inactifs, heureusement ! Les réunions du conseil municipal ont pu se dérouler, exceptionnellement dans la salle communale, avec une autorisation préfectorale, pour pouvoir appliquer la distanciation physique entre les conseillers. Le bilan de nos actions sera publié dans le prochain bulletin de printemps en même temps que le bilan financier de l'année.

Site internet

Enfin une bonne nouvelle ! Comme promis, cette mandature doit voir la naissance du site internet de Ginals. Dès le mois de juillet, nous avons fait appel au pôle informatique du Centre de Gestion du 82 pour assurer la mise en place du site et le suivi ainsi qu'une formation pour la mise en ligne des différents articles. Notre secrétaire, Nathalie Sylvestre, et les conseillères municipales Yolande Giroussens et Brigitte Coutancier bénéficieront de ce savoir faire. La mise en route fût laborieuse pour différentes raisons liées à la pandémie. Mais cette semaine, le CG82 nous a confirmé travailler sur notre projet.

Vous trouverez sur ce site 4 principales rubriques :

- La commune (en tant que territoire) : localisation, présentation, histoire, population, activités, vie pratique (vente directe...) ...
- La mairie : le conseil municipal, les décisions du conseil, le bulletin municipal (qui sera encore distribué dans sa version papier à tous ceux qui n'ont pas demandé la version en ligne), les services publics en ligne, la salle communale, l'état-civil, les cimetières, les archives...
- Le tourisme : le Patrimoine: (Abbaye de Beaulieu, les églises, le château de Pervinquières, le petit patrimoine...)A faire : les randos... , Locations saisonnières (chambres d'hôte,gites, camping ...), ...
- les associations : présentation et liens directs

Ceci est une ébauche de l'arborescence. Si vous avez des idées de rubriques que vous aimeriez voir apparaître, merci de nous en faire part. Nous étudierons votre proposition. Il est possible que nous mettions des informations venant des communes voisines ou tout du moins les liens de leur site officiel.



Pour alimenter les textes relatifs à l'histoire, si vous avez en votre possession des cartes postales anciennes ou des photos présentant une activité artisanale ou paysanne sur le territoire de Ginals, merci de nous en informer pour que nous les partagions.

*1901 la maison du tonnelier à Cambous
Photo Eugène Trutat (asso patrimoine)*

Le coin des associations

Le Comité des fêtes , les associations Echanges et Loisirs à Ginals, attendent les prochaines décisions gouvernementales qui seront compatibles avec une reprise de leurs activités. **Patrimoine et Paysages** espère la tenue d' une Assemblée Générale entre le 15 et le 27 février.

L'Association Culturelle de l'Abbaye de Beaulieu souhaite fixer une date pour son Assemblée Générale dans la seconde moitié du mois de février et si les contraintes sanitaires ne le permettent pas, elle organisera une réunion en distanciel. Les membres seront avertis par mails.

L'association Vallée et Co

Chers amis,

Nous sommes heureux de vous présenter nos vœux avec l'espérance que cette nouvelle année nous ramène vers la liberté, la légèreté et l'insouciance.

Malgré le contexte et les complications organisationnelles nous avons eu la chance cet été de vous offrir 7 soirées guinguette magnifiques, coupant avec la monotonie et morosité du début d'année.

Au vu de leurs succès (1400 adhérents en 2020) nous ne doutons pas que vous avez apprécié la proposition musicale et bien sur l'ambiance bucolique que les bénévoles dévoués qui vous ont reçu ont réussi à maintenir malgré les contraintes sanitaires et de distanciation. Nous travaillons déjà sur la programmation 2021 et espérons avoir la joie de vous retrouver cet été pour une nouvelle saison musicale et festive !



L'association marche également aujourd'hui vers de nouveaux horizons, cette année nous voit remettre en chantier notre site de Begayne, intégrer de nouveaux membres actifs, réfléchir à de nouveaux projets, avancer toujours vers l'utopie d'un lieu de partage, d'apprentissage, de vie dans la nature, d'expérimentation autour de valeurs d'autonomie, d'écologie, de respect, de co-création.

Nous avons foi en la dissipation progressive de l'ouragan covid et espérons que vous n'en avez pas trop subi les dégâts, et que malgré le contexte sanitaire et économique très compliqué vous avez pu passer d'excellentes fêtes de fin d'année et profiter de ces temps avec vos proches pour vous reposer et déconnecter.

Nous vous tiendrons informés des propositions à venir, de ces moments où nous pourrons nous retrouver pour continuer ensemble à investir au présent afin de construire un avenir plus solidaire et plus respectueux de l'environnement et des êtres.

Pour 2021, ayons la force de croire en nos rêves, en nos envies, en nos projets. Ensemble, la route nous paraît moins longue. Allons encore plus loin...

Amicalement,

L'équipe de la Vallée

Tri sélectif et recyclage

Voilà un an que les nouvelles consignes de tri sélectif ont été instaurées dans le département. Il semblerait que les habitants de la QRGa ne soient pas les plus performants dans l'application de ces recommandations. C'est le mois de janvier, **n'hésitez pas à prendre de bonnes résolutions!**

Avec les confinements, les déchetteries ont modifié leurs horaires

PARISOT: 06 59 08 64 72, Mar/Jeu 8h30-12h 13h-17h et Sam 9h-12h30

LEXOS: 06 59 08 74 35, Lun/Mer 8h30-12h 13h-17h et Sam 14h-17h30



Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !



Qui est concerné ?

Il faudra attendre plusieurs années avant que toutes les communes françaises puissent recycler tous les emballages. Notre collectivité fait partie des premières à participer au projet piloté par Eco-Emballages. Vos proches qui habitent dans des communes voisines ne sont peut-être pas encore concernés. Ils le seront bientôt, mais en attendant, ne soyez pas étonnés si les consignes diffèrent chez eux.



Et en pratique ?

**PENSEZ à REFERMER LES COUVERCLES
DES CONTENEURS POUBELLES. MERCI!**

Les nouvelles consignes de tri dans la commune remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages).

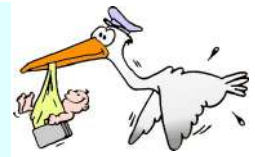
CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

- EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON
- BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE
- JOURNAUX, PROSPECTUS ET MAGAZINES
- EMBALLAGES EN MÉTAL
- + NOUVEAU** TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Etat-civil

NAISSANCE:

- **Santino, Charles MELONE SICRE**
né le 27 novembre 2020 à Villefranche de Rouergue
Pervinquieres



MARIAGE:

- **Evelyne VIGUIE et Bernard CANCHO**, le 7 mars 2020, Lardailé

DÉCÈS:

- **Myriam ITKINE** le 7 avril 2020 à Atakpamé (Togo), Pabou
- **Marguerite Yvette DIEZ DE THERAN** le 16 mai 1926 à Caylus,
La Millerie
- **Maurice MOUILHAC** le 23 aout 2020 à Caylus, Dreuilhe

Les numéros d'urgence

<p>15 SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins</p>	<p>17 POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police</p>
<p>18 SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de peril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide</p>	<p>114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours, Numéro accessible par fax et SMS</p>

Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?
Le mieux, c'est d'en parler !

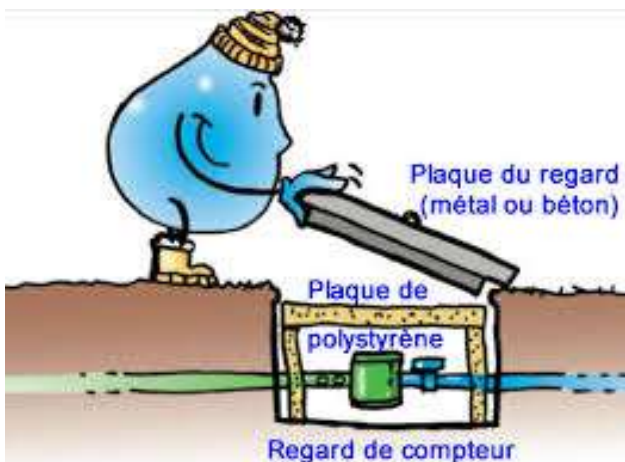
0 800 00 82 82

NUMÉRO NATIONAL
NUMÉRO DÉPARTEMENTAL
ALLÔ ENFANCE EN DANGER

24h APPEL GRATUIT 7j

www.allo119.gouv.fr

Violences conjugales?



Mairie

ouverture: Mardi et Jeudi 9h-12h
adresse: Lardailé
82330 GINALS
tél: 05 63 65 44 77

mairie.ginals.82@orange.fr

Si vous désirez recevoir le bulletin municipal par internet, faites-vous connaître en envoyant votre demande à
ginals.bulletin@hotmail.fr